

Question écrite de M. Jean-Pierre Lyon, du 11 octobre 2000: «Interrogation sur la Potinière».

Faisant suite aux travaux de rénovation - qui durent depuis quelques années - de la Potinière, laquelle a été gérée par différents tenanciers, une soumission publique est mise en route pour trouver un nouveau tenancier.

Peut-on savoir si le choix du nouveau tenancier est déjà fait, cela avant la fin des travaux, car des soumissionnaires ont déjà reçu une réponse de non-entrée en matière, soit un refus?